

Le Mot du Maire

Pour votre information, voici un résumé des douze délibérations prises, à l'unanimité, par les élus du Conseil municipal lors de la réunion du 27 mai dernier.



En premier lieu, nous avons décidé d'affecter les 38.607 € de fonds de concours que nous octroie notre communauté d'agglomération pour l'année 2016 à l'acquisition de la maison Dalverny (27.000 €) et au réaménagement de l'entrée du village via la route de Cabannes (11.607 €). Pour mémoire, cette aide se cumule aux 80 % de subventions déjà obtenues auprès de notre Conseil départemental.

D'autre part, nous avons validé la tranche 2016 de notre contrat départemental, d'un montant de travaux de 400.365 € HT (subventionnés à 80%), correspondant à l'acquisition d'un terrain, impasse du Mistral, pour la création d'un parking ainsi qu'au démarrage, en fin d'année, des travaux de réaménagement de la route de Cabannes.

Concernant notre école, nous avons décidé de réviser les tarifs de la cantine et des garderies périscolaires. A compter de la prochaine rentrée scolaire, le ticket de cantine sera de 3,20 € et la participation des familles, pour les garderies du matin et du soir, sera de 15 € par an pour un enfant et de 25 € par an pour deux enfants et plus.

Nous avons aussi modifié les règlements intérieurs de la cantine, des temps d'activités périscolaires ainsi que des garderies périscolaires et du mois de juillet.

Nous avons ensuite renouvelé notre adhésion au fonds de solidarité pour le logement. Notre contribution, pour 2016, sera de 242,10 €, soit 0,30 € par habitant.

Nous avons aussi entériné la dissolution du syndicat intercommunal des transports scolaires. Dorénavant, nos services municipaux feront l'interface entre les familles concernées et le Département, pour tout ce qui concerne les bus scolaires.

De même, nous allons louer, pour 150 € par mois, à la société A.D.I., représentée par M. Gilles GUIOT, un local de 14 m², situé place de l'école. Cette société verquiéroise propose des produits de signalétique et de communication.

Nous avons aussi pris une motion de soutien aux réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté des Bouches-du-Rhône et accepté une servitude de passage de ERDF sur la place de l'église et la rue Lucien Pellegrin.

Enfin, nous avons décidé d'adhérer à l'association des communes dotées d'une cellule de citoyenneté et de tranquillité publique, afin de nous aider à mieux lutter contre certaines incivilités qui gâchent notre quotidien.

Pour clore ce « Mot du maire », je vous invite aux manifestations suivantes:

- **week-end des 3, 4 et 5 juin**, salle polyvalente, **festival Horizons Décalés**,
- **samedi 18 juin**, à partir de 19h30, place de la mairie, **fête de la musique**,
- **samedi 25 juin**, à partir de 10h, **kermesse** de fin d'année, à l'école Regain.

Verquières, le 29 mai 2016